



Attestation de travail pour dossier administratif

Par **dnalexen**, le **07/12/2012** à **20:17**

Bjr, je suis en poste dans une boîte depuis 1 an et demi et je dois déposer un dossier administratif. Dans ce dossier on me demande une attestation qui stipule que je bosse dans la boîte, la date de mon embauche et mon salaire et .;. J'ai contacté les RH et ils exigent que je leur dise à quoi cela servira avant de me délivrer l'attestation, ce que j'ai refusé. Alors ils me disent qu'ils ne sont pas dans l'obligation de me délivrer une telle attestation. Pourtant la CNIL dit que tout salarié peut demander à accéder à ses données et peut en demander une copie. Je trouve que j'ai été floué et que les RH cherchent à se mêler de ma vie privée. Qu'est-ce que je peux faire? Merci de votre réponse.